

<https://lyc-careme-savigny-77.fr/spip.php?article214>



Le projet "Mobilités Internationales"

- L'établissement - Les projets de l'établissement - Le projet "Mobilités Internationales" -



Date de mise en ligne : dimanche 15 septembre 2024

Copyright © Lycée Antonin Carême - Tous droits réservés

Aujourd'hui, l'aptitude à la mobilité, la maîtrise de plusieurs langues étrangères et une meilleure connaissance des autres cultures sont indispensables pour garantir une insertion professionnelle réussie, une meilleure poursuite d'études et la formation d'une citoyenneté active et ouverte sur le monde.

Dans le cadre du projet d'établissement, c'est dans cette perspective que le lycée Antonin Carême :

- est labellisé [EUROSCOL](#) depuis 2020, cette labellisation ayant été reconduite en 2023 (cliquez sur l'image ci-dessous pour découvrir le courrier de re-labellisation).

https://lyc-careme-savigny-77.fr/sites/lyc-careme-savigny-77.fr/local/cache-vignettes/L130xH65/logo_euroscol-a5b8b.jpg

- a élaboré son projet de **MOBILITÉS INTERNATIONALES** et sollicité, dès 2021, une accréditation dans la cadre de la mise en œuvre du programme européen ERASMUS+ 2021-2027, ce faisant le lycée s'est engagé à mettre en œuvre les **standards de qualité** prônés par l'Union Européenne (cliquez sur l'image ci-dessous pour découvrir les standards de qualité ERASMUS+).

https://lyc-careme-savigny-77.fr/sites/lyc-careme-savigny-77.fr/local/cache-vignettes/L130xH65/logo_erasmus-c28c1.jpg

[Découvrir notre projet MOBILITÉS INTERNATIONALES](#)

Découvrez ci-dessous les comptes-rendus du comité de pilotage et le programme des mobilités internationales 2024-2025 du lycée Antonin Carême

[Accéder aux comptes-rendus du comité de pilotage ERASMUS](#)

MOBILITÉS INTERNATIONALES 2024-2025				
Groupe d'élèves concernés	Nombre d'élèves concernés	Dates	Durée	Lieu
T-AGORA	7	Du 09/11/24 au 30/11/24	3 semaines	Valletta (Malte)
T-MHR	7	Du 30/11/24 au 21/12/24	3 semaines	Lleida (Espagne)
1ère STHR	6	Du 22/03/25 au 12/04/25	3 semaines	Valletta (Malte)
1ères MCV-MA	7	Du 31/05/25 au 28/06/25	4 semaines	Zwolle (Pays-Bas)

A l'issue de leur mobilité internationale, les élèves disposeront d'un [Europass Mobilité](#).

L'**Europass Mobilité** est un document officiel, reconnu partout en Europe qui décrit les périodes de stage ou de formation effectuées à l'étranger et qui valorise toutes les compétences acquises lors de l'expérience de mobilité.

Ils pourront solliciter l'[attestation EUROPRO](#) et choisir de s'inscrire à l'unité facultative « [mobilité](#) », option du baccalauréat.

Le projet "Mobilités Internationales"

Ces différentes reconnaissances permettent aux jeunes de valoriser leurs expériences et de mieux exprimer leurs compétences acquises lors d'un entretien ou lors de l'élaboration d'un dossier de candidature à une formation.